

La première église de Montréal, la cathédrale, qui appartient aux Sulpiciens, et qui réunit dans ses murs autant de fidèles que les trois autres ensemble, a été laissée de côté.

Voilà ce que les Sulpiciens perdent à ne pas abandonner tous leurs biens et droits à l'évêque.—Mais qu'est-ce en comparaison de ce que perdent les fidèles !

Evidemment la bénédiction papale a des effets mystérieux, et le crime des Sulpiciens est d'une énormité particulière, puisqu'on le punit dans la personne des paroissiens.

Mais ce qui confond d'admiration, c'est la logique impitoyable de l'évêque :

Ah ! Vous ne voulez pas me laisser maître de votre cathédrale et de vos séminaires, très-bien ! dix mille fidèles seront privés aujourd'hui de la bénédiction papale."

J'ai cru un instant que la bénédiction papale avait peu de vertu, puisqu'on craignait de l'affaiblir en la distribuant à tous les diocésains, mais je fus bientôt détrompé en apprenant que cette bénédiction ne se donne généralement qu'à Pâques, et que le pape, brûlant d'envie de voir arriver à Rome l'évêque Bourget avant le carême, n'avait pu lui envoyer de bénédiction que ce qu'il en avait de fabriquée dans le moment.

L'évêque dut alors faire un choix ; il passa donc, comme il le dit lui-même, la bénédiction *aux hommes de bonne volonté*, excluant les Sulpiciens qui ont la volonté de ne pas se laisser dépouiller du peu qu'ils possèdent, acquis à la sueur de leur front, et qui ne comprend que la petite île de Montréal avec le tiers de la ville.

L'évêque est un profond politique. Il ne travaille du reste que pour la gloire de Dieu, et je vais le démontrer :

"A force, se dit-il, de faire toute espèce de misères aux Sulpiciens, de priver la cathédrale de toutes les pompes du catholicisme, je finirai par la faire désertier."